STRUCTURE FEDERATIVE

« OBSERVATOIRE DES SOCIETES DE L'OCEAN INDIEN » (OSOI)

REUNION DU COMITE DE PILOTAGE COMPTE RENDU

Date: Mercredi 29 Février 2012 - Salle A400 (Pôle Recherche) - 14h00

Participants:

Membres présents :

- Pascal DURET pour le « DIMPS » (Déterminants Interculturels de la Motricité et de la Performance Sportive) jusqu'à 14h30
- Jean-Michel JAÚZE : sous-unité de recherche « CREGUR » (Océan Indien : Espaces et Sociétés)
- Dominique LEPELLEY pour le « CEMOI » (Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien)
- Mireille MARTEAU-LAMARCHE pour le « CRJ » (Centre de Recherche Juridique) à partir de 14h30
- Jean-Philippe WATBLED, Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de La Réunion
- Michel WATIN pour le « LCF» (Langues, textes et communications dans les espaces Créolophones et Francophones)
- Eileen WILLIAMS-WANQUET pour la sous unité de recherche « CRLHOI » (Contacts de Cultures, de Littératures et de Civilisations)
- Valère LEE-CHING-KEN, Délégué aux Structures Fédératives de Recherche (assiste sans voix délibérative)

Membres représentés :

 Yvan COMBEAU pour la sous unité de recherche « CREGUR » (Océan Indien : Espaces et Sociétés) par Jean-Michel JAUZE

Le comité de pilotage se réunit selon l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation du compte rendu du comité de pilotage de la séance du 05/10/2011
- 2 Élection du directeur de la structure fédérative
- 3 Validation du comité scientifique
- 4 Appel à contributions 2012
- 5 Questions diverses

1 – Approbation du compte rendu du comité de pilotage de la séance du 05/10/2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité moins une abstention, sous réserve de la précision suivante (page 2) : « Demande d'un soutien financier de la part <u>du précédent VPCS, Dominique STRASBERG</u>, pour la fête de la science : refusé.»

2 - Election du directeur de la structure fédérative

Le Vice-président du Conseil Scientifique de l'Université de La Réunion, Jean-Philippe WATBLED, prend la présidence de la séance pour ce point de l'ordre du jour.

Suite à l'examen des statuts en Conseil Scientifique de l'établissement le 10 novembre 2012 et le 1^{er} décembre 2012, puis la ratification en Conseil d'Administration en sa séance du 8 décembre 2012, le mandat de l'administrateur provisoire prend fin. La structure fédérative « Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien » doit élire son directeur.

Le comité de pilotage souhaite que Michel WATIN poursuive la mission qu'il a acceptée jusqu'à ce jour.

Celui-ci remercie le COPIL de sa confiance et indique vouloir continuer à exercer ses fonctions dans un climat de confiance. Il propose par la suite sa candidature.

Le Vice-président du Conseil Scientifique, Jean-Philippe WATBLED met donc la candidature de Michel WATIN au poste de directeur de la structure fédérative aux voix.

Michel WATIN est élu à l'UNANIMITE directeur de l'OSOI.

La présidence de la séance est reprise par Michel WATIN.

3 - Comité scientifique de la structure fédérative

Michel WATIN fait un état des lieux de la composition du comité scientifique de l'OSOI. A la date de la séance, le comité scientifique est composé de neuf membres :

- Manoj KURARSINHA
- Jocelyn CHAN LOW
- Gilles CISTAC
- Abraham GARTH
- Gilles GAUTHIER
- Sophie GODEFROIT
- Nelly RAKOTOBE
- Lucile RABEARIMANANA
- Nira Konjit WICKRAMASINHGHE

Michel WATIN rappelle qu'il manque un membre spécialiste du domaine « Littérature et Société », ainsi que qu'un représentant de l'AUF, de la COI et La Région Réunion.

Eileen WANQUET et Claude FERAL se proposent pour fournir un nom dans ce domaine.

Jean-Philippe WATBLED et Yvan COMBEAU doivent proposer des noms pour l'AUF et la COI, Michel WATIN doit prendre contact avec La Région Réunion (COPIL du 5 octobre 2011).

4 - Appel à contributions (AAC) 2012

En préambule à la discussion, Michel WATIN rappelle les principes de bases qui avaient été arrêtés pour l'AAC 2011. Il s'agissait de financer des travaux pluridisciplinaires sur des connaissances nouvelles des sociétés indianocéaniques, et des liens qu'elles entretiennent.

Les travaux devaient apporter un éclairage multidisciplinaire sur un objet, en groupe, ou en réseau. Ces travaux ont été organisés autour de trois axes : Territoires et Mobilités, Risques et Développement, Pouvoirs et Réseaux.

L'OSOI a ainsi reçu plusieurs propositions et a financé 13 projets pour l'exercice 2011. Le budget alloué était alors placé sous la responsabilité du chef de projet ainsi que le directeur du laboratoire auquel il appartient.

Michel WATIN rappelle également les critères qui ont prévalu lors du choix des dossiers, et de la ventilation financière :

- Les projets devaient rentrer dans les thèmes de l'OSOI
- Les projets devaient être pluridisciplinaires
- Les dépenses éligibles retenues étaient les dépenses collectives liées à l'exécution et à la valorisation des projets (séminaires, colloques). En ce qui concerne le maillage et la mise en réseau, seules les missions entrantes étaient acceptées.

Le directeur Michel WATIN, propose que le formatage de l'AAC 2012 se fasse sur ces mêmes critères, avec éventuellement, des amendements.

Par ailleurs, il soulève quelques remarques par rapport aux projets financés en 2011 :

- La notion d'équipe est parfois relative. Certaines équipes n'avaient pas de liens. Il aimerait que pour 2012, les financements ne concernent pas des programmes juxtaposés.
- Il aimerait également que l'on évite le financement de colloque sans réelles problématiques (juxtaposition de communications).
- Les engagements sont *a posteriori* parfois non conformes à ce qui avait été arrêté dans les dépenses éligibles.

Enfin, il réitère le vœu de favoriser les regroupements sur des problématiques proches.

Mireille MARTEAU-LAMARCHE y est complètement favorable. Elle indique que c'est la méthodologie retenue pour les appels à projets nationaux. Elle insiste sur la notion de travail <u>EN AMONT.</u> Elle évoque également la mise en place de réunions de travail pour faire émerger des thématiques transversales.

Jean-Michel JAUZE regrette pour sa part la parcellisation des projets financés en 2011. Il rejoint la proposition de ne faire émerger que 2 ou 3 projets. Il indique que c'est une philosophie à inciter en comité de pilotage, qui comprend les différents directeurs de laboratoires. Cette prise de position devra être ensuite relayée au sein des unités de recherche.

Michel WATIN propose donc de lancer l'appel à contributions en deux phases :

- La première phase est unemanifestation d'intérêt, s'articulant sur un résumé de projet pluridisciplinaire d'une page et la liste de l'équipe impliquée. Le retour se fera sous quinzaine avec des rapprochements possibles sous-jacents.
- La deuxième sera lancée après étude des réponses par le COPIL, et proposition de rapprochement.

Michel WATIN interroge le COPIL sur la nécessité d'apporter des amendements aux critères d'élection pour l'appel à contributions 2012.

Jean-Michel JAUZE demande si les axes retenus en 2011 sont ouverts à discussions ou figés pour la durée du contrat quadriennal.

Michel WATIN répond que les mots – clés choisis pour chaque axe de l'OSOI permettent une certaine souplesse à ce niveau.

Michel WATIN demande si l'on doit favoriser les programmes financés en 2011 et qui ont fait réseau, dans le cas où ils soumissionneraient dans le cadre de l'AAC 2012. Le COPIL y est unanimement favorable.

Michel WATIN demande s'il faut assouplir les critères des dépenses éligibles pour ces projets : missions sortantes, publications, etc.

Le COPIL décide uniquement d'inclure les aides à la publication dans les dépenses éligibles arrêtées en 2011.

Au-delà de cette discussion, Jean-Michel JAUZE demande quelle est la somme allouée pour cet appel à contributions. Cela permettra de décider en conséquence.

Michel WATIN indique que la structure fédérative dispose d'un budget de 80 000 euros pour l'année 2012.

Conformément à ce qui avait été arrêté, 8000 euros sont prévus pour la rémunération de la personne qui sera chargée du site web de l'OSOI, de la production de contenus, de la mise en place d'une revue électronique, et d'une base de données.

La somme de 5 000 euros a été demandée en investissement. Cette somme pourra être réallouée en fonctionnement au cours d'une Décision Budgétaire Modificative si nécessaire.

Une somme de 5 000 euros sera consacrée aux dépenses communes de la structure fédérative : le « pot commun ».

Il reste donc 62 000 euros alloués à l'appel à contributions 2012.

Mireille MARTEAU-LAMARCHE propose que l'OSOI demande un soutien financier de la part du Ministère de l'Outre-Mer (MOM).

Après discussion, la démarche arrêtée, est que les porteurs de projets fassent une demande auprès du MOM, avec une lettre de soutien de la structure fédérative.

5 - Questions diverses

 Demande de financement RETI (Corinne DUBOIN, Chargé de mission de la recherche à l'international, en charge du projet RETI)

Le Vice-président du Conseil Scientifique, Jean-Philippe WATBLED, expose la demande de Corinne DUBOIN :

Le RETI (Réseau d'Excellence des Territoires Insulaires) regroupe 24 universités dont 17 européennes. Cette fédération d'universités de territoires insulaires désire mettre en œuvre des collaborations pédagogiques et des coopérations scientifiques (énergies renouvelables, gestion et valorisation des eaux, dynamique de territoires, etc....)

Dans le cadre de ce réseau, 3 universités d'été sont organisées sur des thématiques transdisciplinaires. Madame Corinne DUBOIN propose que des jeunes doctorants puissent se rendre et participer à ces universités d'été. Mais, se pose le problème de financement.

Il a été proposé en Conseil Scientifique que les structures fédératives et/ou les Ecoles Doctorales participent au montage financier, sous réserve de l'avis des COPIL. Il s'agit pour chaque structure fédérative de financer la participation d'un doctorant.

Jean-Michel JAUZE souhaite que le COPIL établisse des règles claires par rapport aux demandes dites « au fil de l'eau ». L'OSOI a-t-elle vocation à étudier et financer ce genre de demandes, ou doit-elle uniquement se concentrer sur son activité scientifique.

Dominique LEPELLEY suggère que l'OSOI ne finance que son activité scientifique, mais n'exclut pas l'examen de demandes au fil de l'eau.

Mireille MARTEAU-LAMARCHE exprime sa réticence, dans la mesure où dans ce cas, un service monte au préalable un projet, pour ensuite déposer une demande de financement auprès des structures fédératives.

Jean-Philippe WATBLED indique que les appels à projets ne seront lancés que dans la mesure où il y a un financement.

Michel WATIN propose un vote en deux temps : le soutien financier à l'opération, d'une part, et le montant du soutien d'autre part.

> Financement de la participation d'un étudiant aux universités d'été du RETI :

Favorable à l'unanimité

> Financement à hauteur de 1500 euros pris sur le « pot commun » de l'OSOI » :

Favorable à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h45. La prochaine séance du COPIL de l'OSOI aura lieu le Jeudi 22 avril 2012.

L'administateur provisoire de la structure fédérative « Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien »

Pr. Michel WATIN

Valère LEE CHING KEN

Le secrétaire de séance